

BREVET PROFESSIONNEL RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE

Diplôme Niveau 4



Formation Continue ou par Apprentissage

Code RNCP 38093

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Pilotage stratégique de l'entreprise agricole et conduite du changement
- Préservation et amélioration des sols et de la biodiversité fonctionnelle
- Conduite des processus de production
- Commercialisation des produits agricoles et des services
- Négociation, concertation et élaboration d'un projet
- Organisation du travail, gestion des ressources et des relations humaines
- Gestion et administration de l'entreprise

PUBLICS VISÉS / PRE-REQUIS

- Avoir 18 ans et plus
- Avoir une aptitude physique pour les travaux manuels et d'extérieur
- Avoir une aptitude à l'écoute et à la communication

MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE SÉLECTION

1. Pré-inscription en ligne
2. Entretien de positionnement pour établir le parcours individuel de formation
3. Satisfaire à l'entretien de positionnement
4. Valider et signer le parcours individuel de formation
5. Signer un contrat d'apprentissage (pour la formation par apprentissage)



CONTACT

Chargée de développement: 06-79-09-31-42
Standard CFA - CFPPA: 02-54-53-11-00

DÉLAIS D'ACCÈS

- Les candidatures peuvent être étudiées tout au long de l'année.
- Chaque contrat d'apprentissage comporte une période d'essai de 45 jours effectifs en entreprise.

DURÉE ET MODALITÉ DE LA FORMATION



La formation se déroule sur 1000h en centre et 8 semaines de stage, de septembre à juin pour un parcours complet.



Dans le cas d'un handicap reconnu, le CFA dispose d'une référente handicap qui se tient à votre écoute pour déterminer les aménagements nécessaires à votre situation.

LES ENTREPRISES SUPPORTS DE LA FORMATION

- Exploitations agricoles en grandes cultures
- Exploitations agricoles en polyculture-élevage (bovins, ovins, caprins ou porcins)

RÉMUNÉRATION DU STAGIAIRE

Selon la législation en vigueur, le stagiaire peut être rémunéré:

- par des fonds du Conseil Régional
- France Travail
- par l'Employeur (contrat de professionnalisation, CPF)

RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI

% SMIC	Grille nationale de rémunération des apprentis			
	Moins de 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	De 26 à 29 ans
1 ^{ère} année	27%	50%	53%	100%
2 ^{ème} année	39%	57%	61%	100%
3 ^{ème} année	55%	67%	78%	100%



Chiffres clés

Taux de réussite aux examens 2023 : **82%** (14/19 candidats)
Taux de satisfaction 2023 : **96%** (15/19 réponses)
Taux d'insertion 2023, à 6 mois : **40%** (4/10 réponses)



C.F.P.P.A. de l'Indre

Route de Velles - CS 70529 -36018 CHATEAUROUX CEDEX

Tél : 02-54-53-11-00 Mail : cfppa.chateauroux@educagri.fr www.naturapolis36.fr

PRINCIPAUX CONTENUS DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Champs de compétences - BP REA	SPS (Situations Professionnelles Significatives)	Finalités
Pilotage stratégique de l'entreprise agricole et conduite du changement	<ul style="list-style-type: none"> Choix des productions et des services mis en marché par l'entreprise Construction et évaluations des scénarios d'évolutions possibles du système de production et/ou de commercialisation Conduite d'un changement de système de production et/ou de commercialisation 	Permettre à l'entreprise de s'adapter et d'innover dans un contexte en évolution permanente tout en limitant les risques associés au changement
Préservation et amélioration des sols et de la biodiversité fonctionnelle	<ul style="list-style-type: none"> Diagnostic de l'état des sols Conception d'un assolement et d'une rotation Valorisation des effluents d'élevage et des déchets végétaux 	Améliorer la fertilité physique, chimique et biologique des sols
Conduite des processus de production	<ul style="list-style-type: none"> Observation et appréciation de l'état de l'agroécosystème Gestion intégrée de la santé animale et végétale Conduite du système fourrager Amélioration du bien-être des animaux d'élevage 	Atteindre les objectifs de production en prenant en compte l'évolution des politiques agricoles, l'agro-écologie et la réglementation
Commercialisation des produits agricoles et des services	<ul style="list-style-type: none"> Mise en marché d'un produit ou d'un service 	Valoriser les produits et les services mis en marché par l'entreprise en tenant compte de l'évolution prévisible des marchés et de l'émergence de nouveaux débouchés
Négociation, concertation et élaboration d'un projet	<ul style="list-style-type: none"> Négociation d'un contrat (d'approvisionnement, de vente ou d'assurance) ou d'un projet d'investissement Élaboration d'un projet collectif d'entreprises, de filière ou de territoire 	Assurer le développement et l'insertion de l'entreprise dans le tissu économique local et le territoire
Organisation du travail, gestion des ressources et des relations humaines	<ul style="list-style-type: none"> Encadrement d'une équipe Gestion des pointes de travail 	Améliorer l'organisation collective du travail et les relations humaines au sein de l'entreprise
Gestion et administration de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> Gestion de trésorerie Analyse des coûts de production, des marges brutes et nettes Analyse des performances technico-économiques, financières, environnementales et sociales de l'entreprise Gestion des démarches qualité 	Améliorer les performances économiques, sociales et environnementales de l'entreprise tout en maintenant ou en augmentant le niveau de revenu

Les compétences sont validées lors de 7 évaluations en situation professionnelle. L'obtention d'une UC est valable 5 ans. Le référentiel du diplôme est disponible sur le site <https://chlorofil.fr> rubrique référentiel du diplôme. Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences. L'obtention d'une UC est valable 5 ans.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie de l'alternance entre les périodes d'entreprise et de CFA / CFPPA
- Reprise des situations professionnelles vécues en entreprise
- Accompagnement et suivi individuel par un tuteur
- Ateliers pédagogiques
- Travaux pratiques
- Visites techniques
- Formation en présentiel (et/ou distanciel en cas de situation particulière)

Pendant la formation...

FORMATION

De nombreux intervenants double actifs en agriculture, visites d'exploitations, TP sur nos exploitations (grandes cultures, bovins, caprins et ovins), participation au forum de l'installation, organisation d'un marché de producteurs par les stagiaires, visite d'un salon agricole (sous réserve).



AIDES

- Accompagnement à la recherche d'un maître d'apprentissage ou de stages
- Accompagnement à la signature du contrat d'apprentissage
- Aide au permis de conduire (pour les apprentis)
- Carte étudiant

Aides aux Entreprises !

Aides de l'État pour les entreprises de moins de 250 salariés, (Décret n°2022-1714 du 29/12/2022)

Son montant est de :

- 6 000€ maximum sur la 1ère année d'exécution du contrat*

Après la formation...

Ce diplôme à finalité professionnelle permet un accès direct à la vie active.

A l'issue de la formation, les stagiaires ont une vision globale de l'exploitation agricole et possèdent de réelles compétences pour la gérer.

De niveau 4, le B.P.R.E.A. permet d'obtenir la capacité professionnelle pour s'installer, de pouvoir bénéficier des aides à l'installation, d'acquérir des connaissances et des compétences techniques et au pilotage d'une exploitation.

Formation organisée avec le concours financier de la Région Centre - Val de Loire et de : l'Union européenne. L'Europe s'engage en région Centre-Val de Loire avec le Fonds Social Européen et l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes
l'État dans le cadre du Pacte Régional Investissement pour les Compétence.